

RAPPORT ALR3 DU DIMANCHE 28/04/2024

ARRIVEE :	15-14-03-05-04	
NON PARTANT :	13	
CAGNOTTE QUINTE	4 233 000 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	186 500	6
DESORDRE TIERCE	37 000	24
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	79 500	14
TIERCE VENANT	39 500	1
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE	0	0
DESORDRE QUINTE	130 000	8
QUARTE VENANT	65 000	1
TIERCE VENANT	0	0
MASSE PARTAGEE	4 264 500	
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	6 000	8
COUPLE PLACE A	2 500	28
COUPLE PLACE B	6 500	11
COUPLE PLACE C	9 000	8
SIMPLE GAGNANT	3 000	147
COUPLE PLACE A'	1 000	36
COUPLE PLACE B'	3 000	24
COUPLE PLACE C'	4 500	37
MULTI 4	267 000	2
MULTI 5	53 000	3
MULTI 6	17 500	37
MULTI 7	7 500	80
P SIMPLE GAGNANT	3 000	4
P SIMPLE PLACE A	500	7
P SIMPLE PLACE B	3 000	2
P SIMPLE PLACE C	6 000	1
MASSE PARTAGEE	2 945 000	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 28 de la Loi n° 2014-11 du 28/04/2014 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
7 209 500